

Festes, & de Dimanches, pendant l'Hyuer, que nous n'ayons veu, & receu des personnes à la table de nostre Seigneur. Et tel qui de trois, de quatre, & de cinq ans ne s'estoient confessez en [17] l'ancienne France, s'approchent maintenant en la nouvelle, plus fouuent que tous les mois, de ce Sacrement si salutaire, les prieres se font à genoux & publiquement, non seulement au fort, mais aussi chez les familles, & escoüades, esparces çà & là. Comme nous auons pris pour patronne de l'Eglise de Kebec, la sainte Vierge, sous le tiltre de sa Conception, que nous croyons immaculée, aussi en auons nous fait la Feste avec solemnité, & reioyffance. Aux premieres Vespres on planta le Drapeau sur vn bastion du fort au bruit du canon, & dès le matin au point du iour l'artillerie refueilla nostre joye. Les habitans mesme tesmoignans leur deuotion enuers la sainte Vierge, & la creance qu'ils ont de sa pureté dès le moment de sa Conception, firent vne saluade de mousquets ou d'arquebuses, & plusieurs s'approcherent de la sainte table en son honneur.

La Feste du glorieux Patriarche saint Ioseph, Pere, Patron, & Protecteur de la nouvelle France, est l'vne des grandes solemnitez de ce pays; la veille de ce iour, qui nous est si cher, on arbora le Drapeau, & fit-on iouer le canon, comme i'ay dit cy deffus. Monsieur le Gouverneur fit faire des feux de [18] reioyffance, aussi pleins d'artifices, que i'en aie gueres veu en France, d'vn costé on auoit dressé vn pau, sur lequel paroïssoit le nom de saint Ioseph en lumieres, au deffus de ce nom sacré brilloient quantité de chandelles à feu, d'où partirent dixhuict ou vingt petits serpenteaux, qui firent merueille: on auoit mis der-